



Procès verbal

POLE ARBITRAGE – CDA / CDPA Réunion du 25 mars 2023 - PV N°6

PRESENTS : MM. Jonathan BLONDY (Président) - Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) - Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Daniel BOCQUIER (partiellement) - Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF) - José DA SILVA - Victor DELACOUR - Quentin DELANNES - Patrick DEMARET (représentant le Président du District) - Mathieu DE MATOS - José DI PIERRO - Pascal GRAULIÈRE - Camille KHAL - Rui Manuel MARTINS PAIS - Aubin SOLER - Gilles THOMAS (représentant des éducateurs)

EXCUSES (motifs) : MM. Raphaël MAFFIOLETTI - Bruno RONGIERAS et Eric LACOUR (raison familiale) et Jean Marc LALET - Christophe BESSON (engagement associatif) - Quentin BERTHELET (raison professionnelle)

OUVERTURE PAR JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les membres absents pour diverses raisons. Il signale que Daniel BOCQUIER sera présent partiellement, pris par ses obligations à la Commission de Discipline.

Les membres de CDPA seront désormais intégrés dans l'ensemble des réunions pour un partage d'idées, et renforcer la notion de Pôle Arbitrage.

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Le Comité Directeur du District a décidé d'attribuer cinq médailles à la famille de l'Arbitrage. Il est proposé que deux soient attribuées à des membres du Pôle et trois à des personnes hors commissions. Raphaël MAFFIOLETTI et Bruno RONGIERAS seront récompensés pour le compte du Pôle Arbitrage. Anthony GANDAIS, Aliou BA et David LADOIRE eux recevront une médaille dans leurs fonctions. Un mail leur sera envoyé pour qu'il réserve la soirée du 08 avril prochain.

Kouider AICHOUBA a demandé à geler sa saison pour divers problèmes de santé. Un certificat médical a été adressé fin décembre. La CDA valide le gel de saison à l'unanimité.

Damien BENTEJAC, après un long arrêt, puis une tentative de reprise infructueuse, a décidé de stopper sa saison en raison de problèmes aux tendons d'Achille. Le Pôle Arbitrage lui adresse tout son soutien.

Loïc VERGNAUD après une année sabbatique avait décidé de reprendre tardivement cette saison. Dans un mail adressé à la CRA et à la CDA, il a annoncé son arrêt de l'arbitrage. Le Pôle Arbitrage le remercie pour l'ensemble des services rendus à l'arbitrage. Les portes lui sont ouvertes pour une autre fonction si cela l'intéresse.

Le dernier PV de CRA a validé les saisons gelées de Audric BERTAUX, Quentin DELANNES et Jérôme POTIER. Le dossier de Camille KHAL (envoi tardif du dossier validé par le médecin et saisie tardive de la licence) a été traité en CRA également. La saison gelée a été validée par l'instance régionale.

La FFF a adressé un rappel sur les bonnes pratiques en matière de désignations sur une période de courte durée. Le Pôle Arbitrage devra adapter quelques pratiques sur les désignations jeunes pour éviter les trois désignations dans le week-end, mais avait déjà pris les devants. Les répercussions seront minimales.



Procès verbal

Jonathan BLONDY évoque la demande émise par le FC COTEAUX PECHARMANT au sujet de la rencontre Départemental 1 Seripub Kappa les opposant au PÉRIGUEUX FOOT. La demande visait à un changement de corps arbitral pour donner suite aux désignations parues 10 jours avant la rencontre. Par suite d'échanges cordiaux avec le club, la demande a été classée sans suite. La CDA a su apporter un total soutien à Aubin SOLER, désigné en tant qu'arbitre central, mais a adapté la désignation des assistants.

La soirée des bénévoles est organisée le 08 avril. Une table CDA va être mise en œuvre, et à cet effet, Jonathan recense les inscriptions. L'UNAF complètera par une seconde table.

Le Pôle Arbitrage 24 est convié sur le prochain séminaire des Chargés de Mission, eu égard au bon travail réalisé. Jonathan BLONDY y interviendra sur les attentes d'un responsable de Pôle vis-à-vis des CM.

COURRIER PÉRIGORD NOIR

Un courrier a été reçu de la part du club de PÉRIGORD NOIR le 07 mars suite à la rencontre à LA ROCHE CHALAIS au sujet de la blessure grave d'un joueur. Jonathan BLONDY lit le courrier et Pascal GRAULIÈRE, arbitre de la rencontre, explique les faits de jeu. Il est proposé de faire une réponse qui sera validée par la CDA.

Il est souligné la bienveillance de Pascal GRAULIERE, auteur de plusieurs coups de téléphone pour prendre des nouvelles du joueur. Le Pôle Arbitrage a bien conscience de la douleur et de la tristesse d'un père et apporte tout son soutien à la famille dans la période actuelle.

COURRIER PÉRIGORD VERT

Le club de l'ES PÉRIGORD VERT a adressé un courrier suite à la rencontre les opposant à l'US JUMILHACOISE. Daniel BOCQUIER fait un compte rendu de la Commission de Discipline, tout juste terminée. Par conséquent, la CDA ne traitera pas le dossier.

POLE PROMOTIONNEL

Jonathan BLONDY fait un rapide bilan du Pôle Promotionnel à la suite du troisième stage du 18 mars 2023, lequel visait à faire passer les tests blancs physiques et théoriques.

Les candidatures jeunes de Yasin BUYUKBEKTAS, Clément CHAPLAIN, Bastien FRISCIA et Théo LE DEVEHAT sont validées à l'unanimité après envoi des rapports d'observation à l'ensemble de la CDA. Après échange, la CDA décide de présenter également Tom-Élie MATHIEU, malgré le fait qu'il ne soit pas encore prêt à 100%. Un accompagnement personnalisé lui sera proposé jusqu'en octobre.

En Seniors, les candidatures de Silvio BARTOLOMUCCI et Nicolas MIGNOT (tests réussis le 25 mars en après-midi) sont validées. Concernant les assistants, Mikael DEVOS ne sera pas présenté pour cause d'échec au test physique préalable. Adel DHEMNI pourra être présenté sous réserve de validation terrain le 26 mars par Quentin DELANNES. Sylvain LESSENOT, malgré le fait qu'il ne soit pas encore prêt à 100%, est présenté, avec un accompagnement personnalisé proposé jusqu'en octobre.

Concernant les Féminines, elles peuvent être présentées sans contraintes de dates. Émeline NIERICHLO ne souhaite plus être présentée au niveau régional chez les hommes. Lou-Ann TEILLOUT a quelques lacunes sur la théorie à régler avant sa candidature CJAR. Le test physique et le terrain sont validés. Sous réserve de réussite



Procès verbal

du test théorique pendant les vacances d'avril, sa candidature est validée. Anne Sophie TINDER a validé le critère terrain mais doit encore réussir les tests physiques et théoriques pour pouvoir se présenter en septembre.

DÉSIGNATIONS DES FINALES

Les noms des arbitres pour les finales jeunes sont proposés par la cellule jeunes et sont validées, sous réserve de participation au stage Jeunes du 15 avril - hors arbitres du Pôle Promotionnel. Les arbitres éventuellement indisponibles ou blessés seront remplacés. Les finales se dérouleront à Saint Astier le jeudi 18 mai 2023.

U15 District : GJ CHAMIERIS SANILHAC COURSAC / US PAYS FÉNELON : Lou Ann TEILLOUT, Chloé PEGUET-CERRO et Méonie HARDY.

U15 Dordogne : GJ NEUVIC / TRELISSAC APFC ou BERGERAC PÉRIGORD FC : Clément CHAPLAIN, Melvin PEUBRIER et Théo LE DEVEHAT.

U17 District : GJ RIBERAC TOCANE / GJ BEAURONNE DRONNE : Yasin BUYUKBEKTAS, Bastien FRISCIA, Noa POTIER.

U17 Dordogne* : TRELISSAC APFC / US MUSSIDAN ou BERGERAC PÉRIGORD FC : Victor DELACOUR, Tom-Elie MATHIEU et Théodore KOLESNIKOFF.

U19 Dordogne : TRELISSAC APFC / FC PRIGONRIEUX : Timothée RICERNE, Julien BONNEFONS et Johan DURAND.

*En cas de qualification de MUSSIDAN en U17 Dordogne, des aménagements au niveau des centraux seront proposés.

En Seniors, les discussions se font autour des désignations sur les phases finales.

Coupe Département Dordogne sur les demi-finales et la finale

Centraux : Jonathan BLONDY ou Aubin SOLER en finale, Silvio BARTOLOMUCCI et Pascal GRAULIÈRE en demi-finale. Jonathan Blondy indique qu'en cas de qualification d'une équipe District en finale, il se retirera pour permettre à un arbitre de D1 d'officier sur la finale.

Assistants : Ludovic TIGOULET en finale. Marie France PIANEZZOLA et Serge RAYNAUD en demi-finale.

Il est à noter que Quentin BERTHELET, éligible aux finales, a demandé à se retirer des noms soumis aux votes, en raison d'une présence en Dordogne depuis trois ans uniquement.

Coupe du District sur les demi-finales et la finale

Centraux : Christophe BESSON en finale, Bertrand MENARD et Nicolas MIGNOT en demi-finale.

Assistants : Bernard ROCHE en finale. Mikaël DEVOS et Pascal DAVID en demi-finale.

Christophe BESSON, sondé sur le choix de l'assistant a exprimé la volonté d'être assisté de Stéphane CARRIER.

En conséquence, le trio de la finale sera le suivant :

Central : Christophe BESSON / AA1 : Bernard ROCHE / AA2 : Stéphane CARRIER

Challenge Seripub24.fr sur les demi-finales et la finale

Centraux : Frédéric BELMON en finale. Ludovic CUBERTAFON et Adel DHEMNI en demi-finale.

Assistants : Christophe TASSIC en finale. Mathilde DELANNES et Jean Michel LABROUSSE en demi-finale.

Frédéric BELMON, sondé sur le choix de l'assistant a exprimé la volonté d'être assisté de José DI PIERRO. En conséquence, le trio de la finale sera le suivant :

Central : Frédéric BELMON / AA1 : Christophe TASSIC / AA2 : José DI PIERRO



Procès verbal

La totalité des désignations ont été faites sous la forme d'un vote démocratique, les arbitres recueillant le plus grand nombre de voix étant désignés en finale.

Ont été pris en compte dans les votes : l'ancienneté dans la fonction et l'investissement (nombre de matchs, accompagnements/observations, les désignations au centre sur les finales précédentes, et les services rendus au Pôle Arbitrage).

Les membres du Pôle Arbitrage, qui s'étaient retirés en 2022 du choix des finales, ont fait le choix d'être éligibles comme n'importe quel arbitre investi.

L'ensemble des désignations sont validées à la majorité.

POINT DE SITUATION

Benjamin HAUTIER fait un point sur les observations. Elles avancent très bien avec une estimation de fin d'observation au 23 avril prochain, hormis les assistants.

D1 : 85% / D2 : 92% / D3P : 87% / D3NP : 70% / AA : 67%

Aucun point de vigilance n'est soulevé en D1, D2, AA et D3NP. En D3P, le cas de Julian DA SILVA, en arrêt de travail jusqu'à mi-avril, pose question pour cette saison. Bryan CHATARD (indisponibilité longue durée posée), Jean Michel ROUX (raison professionnelle) et Damien BENTEJAC (raison de santé) n'auront eu qu'une observation.

Jonathan BLONDY donne les chiffres sur l'action de formation des arbitres capacitaires de clubs, avec 8 clubs différents présents et 17 personnes formées.

Les rencontres d'échange entre le Pôle Arbitrage et les clubs ont permis de poursuivre le débat avec 27 clubs sur l'ensemble des divisions départementales. Les clubs sont demandeurs de bénéficier de ce type d'échange plutôt en début de saison.

Des sensibilisations ont été réalisées au CS LEGUILLAC, à LA THIBERIENNE, à l'US MUSSIDAN SAINT MÉDARD. L'US LA CATTE a récemment sollicité une action.

PAROLE AUX FAMILLES

Point CDPA par Benjamin HAUTIER :

Benjamin HAUTIER évoque les chiffres avec 189 fiches arbitres dont 173 désignables à date. La saison terminera à +8% d'effectif par rapport à la saison précédente, ce qui dénote du bon travail de l'ensemble du Pôle Arbitrage. Au 25 mars 2023, 125 accompagnements sont réalisés et ce sont entre dix et quinze accompagnements qui sont planifiés chaque week-end depuis début mars. La CDPA a plus que jamais besoin des arbitres pour accompagner les nouveaux. Benjamin HAUTIER remercie les très nombreux arbitres qui rendent service à l'arbitrage !

Gilles THOMAS (Représentant des éducateurs) :

Gilles THOMAS évoque la préparation des finales de jeunes, Futsal et Seniors qui sont en cours.

Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF) :

Patrick BUFFIERE revient sur l'affaire jugée en appel régional concernant la rencontre JSA LIMENS 2 / US LA CATTE 2, exprimant sa colère à la suite de la réduction de la peine. Il évoque les dossiers en instance au niveau du Procureur de la République pour faire un point de situation.



Procès verbal

Soixante-trois personnes sont inscrites pour la soirée paella du 25 mars 2023.

Patrick DEMARET (Représente Eric LACOUR, Président du District) :

Patrick revient sur les échéances de fin de saison, avec l'ensemble des finales sur différentes dates et sites, l'accueil des demi-finales du Championnat National U17.

Les réunions de secteurs se sont bien passées, avec beaucoup d'échanges et quelques idées remontées sur les différentes dates. L'arbitrage a été salué, ne faisant l'objet d'aucune critique de la part des clubs présents. Plusieurs situations ont été faites sur l'arbitrage :

- Un club de D3 sans arbitre et en difficulté structurelle notamment vis à vis du Statut de l'Arbitrage : Le Pôle Arbitrage répond à Patrick sur les possibilités à mettre en œuvre
- L'arbitrage en U13 par les jeunes joueurs à l'assistantat : Volonté fédérale très pédagogique

Le problème du racisme et des injures diverses et variées sur et autour des terrains, a été également évoqué sur plusieurs réunions.

TOUR DE TABLE

José DI PIERRO pose une question sur le statut de l'arbitrage. Dans l'éventualité où un arbitre remonterait un club, il souhaiterait connaître la possibilité de couvrir le dit club. Il lui est répondu que l'arbitre concerné devra motiver sa demande par un courrier à la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage qui étudiera la demande de dérogation. Des cas passés ont déjà été accordés.

Nathalie LONGUEVILLE revient sur les différentes dates à retenir d'ici la fin de saison et va refaire le point avec Pieric MODOLO.

Quentin DELANNES remercie les parents des jeunes du Pôle Promotionnel pour leur investissement auprès de leurs enfants et l'ensemble des formateurs ayant pris part aux différents stages.

Aubin SOLER, José DA SILVA et Victor DELACOUR remercient l'ensemble de la CDA pour le soutien apporté dans les différentes épreuves récemment traversées.

Jonathan BLONDY et l'ensemble du Pôle Arbitrage remercient le Bureau du Comité de Direction pour la prise en charge de l'activité de cohésion du samedi 15 avril prochain ainsi que le repas. Il conclut en remerciant l'ensemble du Pôle et témoigne à nouveau de son entière confiance à l'équipe.

Les +8 % d'arbitres et le rajeunissement de notre corps arbitral sont des gages d'avancée et de modernité. Les échanges avec les clubs sont réguliers, et nombre de messages parviennent chaque dimanche pour saluer la prestation des arbitres.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER